

PROFESSEUR AGRÉGÉ GILBERT MOUTHON

Docteur - Vétérinaire  
Expert près les Cours Administratives d'Appel de Paris et de Versailles  
Expert près la Cour d'Appel de Paris  
Agrégé par la Cour de Cassation

135, Rue Gabriel Péri  
94430 CHENNEVIERES SUR MARNE  
Tel: 01 45 94 87 93  
Fax : 01 43 96 71 45

Madame Stéphanie CALONE  
Cabinet MOREAU EXPERTS  
Le Charmoy - BP 16  
89330 SAINT JULIEN DU SAULT  
Fax : 03 86 63 32 64



Chennevières, le 14 avril 2008

Objet : Consultation pour la Société SAPAR sur un problème de contamination bactérienne par l'environnement.

Madame,

Après avoir consulté le dossier, je suis en mesure de vous donner les réponses suivantes aux questions posées :

*Peut-on considérer que les bullages sont des niches de développements microbiens du fait de l'inaccessibilité de ces zones au nettoyage et de la rugosité de surface de la mousse de polyuréthane (contraire à la réglementation sanitaire exigeant des surfaces parfaitement lisses) ?*

Les bullages sont effectivement des niches écologiques dans lesquelles les germes vont se loger et se développer, surtout dans une atmosphère humide.

L'inaccessibilité de ces zones au nettoyage ne peut évidemment qu'aggraver la contamination bactérienne.

La rugosité de surface de la mousse de polyuréthane facilite l'accrochage et la prolifération de colonies de germes, et de toute façon est contraire à la réglementation sanitaire.

*La contamination des charcuteries a-t-elle pu se faire par voie aérienne, depuis les panneaux dégradés de parois ?*

Sur ce point, il convient de souligner que la réfrigération permanente des locaux de production et de stockage est réalisée par un système de ventilation forcée d'air refroidissant les parois et remettant en suspension dans l'air les listérias en continu.

La contamination des charcuteries produites à l'intérieur de locaux ayant ces anomalies, peut se faire par voie aérienne à partir des panneaux dégradés des parois.


Le système de ventilation forcée d'air va naturellement faciliter la suspension dans l'air des germes bactériens en particulier les listérias.

Il est hautement probable que le gradient de concentration de la suspension dans l'air des germes en question est d'autant plus élevée que l'on s'approche des panneaux.

Voici au vu des renseignements que vous m'avez donnés, mon avis sur la probabilité de contamination à partir de germes microbiens logés dans des irrégularités de parois et échappant à la désinfection.

Je déclare que cette consultation est faite à titre privé.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

  
Professeur Gilbert MOUTHON